

Québec, le 10 novembre 2010

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire du gouvernement,

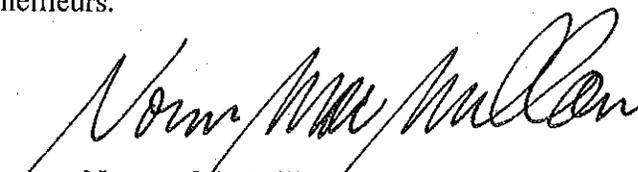
J'ai pris connaissance de la pétition déposée à l'Assemblée nationale du Québec, le 29 avril 2010, par le député de Roberval, monsieur Denis Trottier. Cette pétition appuie le projet d'un réseau ferroviaire reliant plusieurs régions du Québec, le TransQuébec Express.

J'ai également étudié le rapport que la Commission des transports et de l'environnement a déposé à l'Assemblée nationale, le 20 octobre dernier, concernant ce dossier.

À la suite des travaux de cette commission parlementaire, il est recommandé que le ministère des Transports du Québec étudie la faisabilité et les conditions de succès de la réalisation d'un tronçon ferroviaire reliant Schefferville à Kuujuaq.

J'ai donc le plaisir de vous informer que le ministère des Transports s'engage à réaliser une étude de préfaisabilité portant sur ce tronçon dans le Nord-du-Québec. Tel que souhaité, un rapport sera soumis à la Commission des transports et de l'environnement d'ici le 31 octobre 2011.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Leader parlementaire du gouvernement, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Norman MacMillan